

F-Paris: architectural services for buildings

OJ S 120/2012 26/06/2012

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: ESPCI

Postal address: 10 rue Vauquelin

Town: Paris

Postal code: 75005

Country: France

For the attention of: ESPCI Paristech

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.espci.fr/fr/>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.3. Main activity

Other: autre organisme de droit public

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Maîtrise d'oeuvre pour le réaménagement de l'immeuble Jean Calvin en vue d'accueillir l'institut Pierre-Gilles de Gennes de l'ESPCI Paristech 6-12 rue Jean Calvin - Paris 5e.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: 6-12 rue Jean Calvin, 75005 Paris, FRANCE.

NUTS code FR101 Paris

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Maîtrise d'oeuvre pour le réaménagement de l'immeuble Jean Calvin en vue d'accueillir l'institut Pierre-Gilles de Gennes de l'ESPCI Paristech 6-12 rue Jean Calvin - Paris 5e.

II.1.6. CPV code(s)

71221000 Architectural services for buildings

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

II.1.9. Information about variants

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Mission de maîtrise d'oeuvre relative au réaménagement partiel de l'immeuble Jean Calvin en vue d'accueillir l'institut Pierre Gilles de Gennes de l'ESPCI Paristech. Le programme de travaux porte sur la création de laboratoires (comprenant notamment un plateau technologique avec une salle blanche et une salle grise), d'un incubateur d'entreprises, de locaux annexes (salles de conférence, bureaux...). Dans un immeuble de près de 5 900 mètres carrés de SDO, c'est environ 4 200 mètres carrés qui seront alloués au projet. Les surfaces restantes accueillent un restaurant universitaire du CROUS et ses dépendances (cuisines...) qui devra rester en activité pendant les travaux et avoir sa propre autonomie. Le titulaire du marché se verra confier une mission de base complète de maîtrise d'oeuvre domaine bâtiment/réhabilitation.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 36 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Budget d'investissement de la régie ESPCI Paristech 2012-2014.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1.

Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. La valeur technique de l'offre, jugée à travers la note méthodologique établie par le candidat décrivant sa perception du programme, ainsi que les dispositions et moyens qu'il compte mettre en oeuvre pour le réaliser. Weighting 60

2. La cohérence de l'offre jugée à travers les décompositions de la rémunération telles qu'elles apparaissent dans les annexes à l'acte d'engagement relatives à la décomposition du prix global forfaitaire.. Weighting 25

3. Le prix examiné au vu du montant des honoraires proposés par le candidat.. Weighting 15

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

b120067

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

2.8.2012 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 3 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Descriptif.

Conformément à l'arrêté du 21.12.1993 et à ses annexes, précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'oeuvre confiés par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé, le maître d'oeuvre est tenu d'une obligation de conseil auprès du maître de l'ouvrage tout au long de l'opération pour en assurer la cohérence.

Le contenu de chaque élément de mission est celui qui figure aux annexes I et II de l'arrêté du 21.12.1993, et dans le présent CCAP, ainsi que ses annexes.

Le maître d'ouvrage souhaite disposer à chaque étape de l'avancement du projet de garanties suffisantes concernant le respect des objectifs fondamentaux de l'opération, de programme, de coût et de calendrier. Ainsi, la mission confiée au maître d'oeuvre est une mission de base, avec obligatoirement les 2 engagements ci-dessous:

- engagement no 1: respect du coût prévisionnel des travaux; tout au long de la phase conception le maître d'oeuvre devra s'assurer de la compatibilité de ses études vis à vis du coût prévisionnel des travaux défini par le maître d'ouvrage; il devra en tenir informé ce dernier,
- engagement no 2: respect du coût résultant des contrats de travaux; tout au long de la phase réalisation le maître d'oeuvre devra s'assurer du coût travaux et en tenir informé le maître d'ouvrage.

Ceci afin de permettre:

- au maître d'ouvrage de vérifier la cohérence du coût de réalisation au regard du parti architectural et constructif adopté; lui garantir la fiabilité économique du projet le plus en amont possible,
- au maître d'oeuvre une meilleure maîtrise des coûts, et donc du programme, qui seront justifiés le plus rigoureusement possible.

Il est demandé au maître d'oeuvre de fournir, à chaque stade des études de conception, une estimation du coût prévisionnel des travaux, estimation dont le niveau de précision sera maximal, compte tenu des informations disponibles. Ainsi, à chaque phase d'études de conception, une notice économique regroupera les prestations précitées.

Par ailleurs, au cours des études d'avant-projet sommaire, le maître d'oeuvre sera chargé de recueillir les avis des services instructeurs des demandes d'autorisations administratives sur les conditions de réalisation des objectifs de l'opération, afin de s'y conformer. Ces avis seront sollicités notamment pour le respect de la réglementation de l'urbanisme et de la construction, des règles d'hygiène et de sécurité et des servitudes relatives à la protection des monuments historiques. Il doit prendre toutes les dispositions nécessaires et entreprendra toutes les consultations auprès d'organismes tels que ABF, architectes de sécurité, etc., préalablement

au dépôt des autorisations administratives.

Au cours des études, des réunions de concertation et de validation seront organisées par les services de l'ESPCI Paristech en présence du représentant de l'équipe de maîtrise d'oeuvre. L'opération fera l'objet d'un permis de construire et d'un permis de démolir soumis à l'instruction des services de la mairie de Paris, des services de la préfecture de police (architectes de sécurité, BSPP, LCPP) et à l'avis de l'architecte des bâtiments de France. Le permis de construire sera déposé après remise de l'aps qui devra de ce fait être suffisamment abouti.

Accessibilité aux bâtiments publics:

Les locaux à restructurer, ouverts au public, seront accessibles aux personnes handicapées. Pour ce faire, le maître d'oeuvre se conformera aux prescriptions du "schéma directeur d'accessibilité pour tous les bâtiments de la ville de Paris" édition 2010, et à l'arrêté du 1.8.2006, consolidé le 30.11.2007, fixant les dispositions prises pour l'application des articles R111-19 à R111-19-3.

Et R111-19-6 du code de la construction et de l'habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public lors de leur construction ou de leur création.

Lors du rendu de l'APS, le maître d'oeuvre:

- établira une note spécifique exposant de manière claire et explicite la prise en compte des problèmes spécifiques à chaque handicap,
- mettra en exergue les éventuelles contradictions du programme avec la prise en compte des personnes en situation de handicap.

Cette prestation est incluse dans le forfait de rémunération figurant à l'acte d'engagement et ses annexes.

Pour effectuer leur offre, les candidats disposent des documents suivants:

- l'annonce publiée,
- le RC,
- l'ae et ses annexes,
- le CCAP et ses annexes,
- l'étude de programmation et ses plans,
- le schéma directeur d'accessibilité des bâtiments publics.

Adresse de retrait des dossiers: Les documents contractuels peuvent être obtenus également auprès du service des marchés smp@espci.fr ou téléchargeable sur le site www.achatpublic.com.

Date prévisionnelle de début des prestations ou de commencement des travaux: Octobre 2012.

Modalités de remise des offres: Les offres et documents demandés devront être soit remis à l'attention de l'ESPCI Paristech, service des travaux, de la maintenance et de la logistique 10, rue Vauquelin 75005 Paris, FRANCE, soit transmis par voie électronique à l'adresse suivante: www.achatpublic.com.

Contact technique: M. Ludovic Dehri au +33 140794403, Ludovic.dehri@espci.fr.

M. Jean-Pierre Genteuil au +33 140795116, Jean-pierre.genteuil@espci.fr

Options:

Possibilité d'achats dans le cadre de marchés complémentaires conclus sans nouvelle mise en concurrence.

Pièces à fournir:

Le candidat doit fournir une offre comportant les éléments répondant aux critères de sélection. Cette offre doit être accompagnée:

- de l'ae, le CCAP et leurs annexes dûment complétés et signés par l'entreprise candidate,
- des renseignements ou documents présentant les capacités professionnelles, financières

et techniques de la société,

— d'un document attestant que la personne qui signe le marché a la capacité d'engager la société,

— d'une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il ne lui est pas interdit de soumissionner et qu'il est en conformité avec l'article 43 du code des marchés publics,

— un RIB,

— de la copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire.

Si le candidat est attributaire du marché, il doit fournir:

— les pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail (pièces à fournir tous les 6 mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché),

— des attestations et certificats de la régularité de sa situation en matière sociale et fiscale ou le formulaire NOTI2.

Les documents réclamés ci dessus peuvent être remplacés par les documents contenant des informations équivalentes.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 22.6.2012.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

Country: France

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

22.6.2012